Démarche : Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) -

Sous-préfecture de Boulogne-Billancourt

Organisme : Bureau des étrangers

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire s'adresse aux ressortissants étrangers présents sur le territoire français :

- qui résident dans l'arrondissement de Boulogne-Billancourt,
- qui souhaitent solliciter un premier titre de séjour en qualité de partenaire pacsé(e) de français(e).

Pour demander le premier titre de séjour en tant que conjoint de français, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être pacsé(e) avec un(e) ressortissant(e) de nationalité française ;
- ne pas vivre en état de polygamie;
- avoir une vie commune avec votre partenaire

ATTENTION : Un contrôle vigilant sera exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraine le rejet du dossier et vous expose à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1à 441-2 du code pénal).

INFORMATIONS IMPORTANTES

Objet de ce formulaire

L'accueil des demandeurs de titre de séjour se fait désormais exclusivement sur rendezvous.

En tant que personne sollicitant un premier titre de séjour, vous devez déposer un dossier complet en joignant les pièces justificatives demandées.

Votre lieu de résidence :

Vous devez résider dans les communes de Boulogne-Billancourt / Chaville / Issy-les-Moulineaux / Marnes-la-Coquette / Meudon / Sèvres / Ville d'Avray / Vanves pour déposer votre demande sur ce formulaire. Si vous résidez dans un autre département, votre dossier sera rejeté pour irrecevabilité et vous devrez faire votre demande auprès de la préfecture de votre lieu de résidence.

Rappel de la réglementation

Pour demander le premier titre de séjour en tant que conjoint de français, vous devez remplir les conditions suivantes :

Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) - Sous-préfecture de Boulogne - être pacsé(e) avec un(e) ressortissant(e) de nationalité française ;

- ne pas vivre en état de polygamie;
- avoir une vie commune avec votre partenaire

__

ATTENTION : Un contrôle vigilant sera exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraine le rejet du dossier et vous expose à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1à 441-2 du code pénal).

Suivi du dossier par un tiers

Vous pouvez inviter une personne à suivre votre dossier et à le modifier (pour un travailleur social par exemple). Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite de ce formulaire et d'entrer l'adresse courriel de la personne que vous souhaitez inviter.

Pièces justificatives

Il est important de noter que le bouton "ajouter un élément", qui apparaît à certains endroits du formulaire, vous permet d'ajouter autant d'informations et de pièces justificatives que vous le souhaitez dans la rubrique concernée.

Veillez à bien produire tous les justificatifs demandés : lorsque votre dossier aura commencé à être instruit, vous ne pourrez plus le modifier.

En cas de refus de dossier, vous avez la possibilité de déposer un nouveau dossier avec l'ensemble des pièces requises.

TITRE DE SEJOUR DEMANDE

Type de demande Ce formulaire est destiné aux personnes sollicitant un un premier titre de séjour.	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Premier titre de séjour en tant que partenaire pacsé(e) d'un(e) français(e)	
HISTORIQUE ADMINISTRATIF	
Votre numéro AGDREF Il s'agit du numéro composé de 9 ou 10 chiffres situés sur votre titre de séjour ou vignette OFII (n° Etr). Il co le numéro de département ou par 99.	mmence pai
IDENTITE DU DEMANDEUR	
NOM	•
NOM D'EPOUSE	•
Prénom(s)	•

Sexe

Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) - Sous-préfecture Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles	e de Boulogn
Né(e) le	
à (Ville) Ville dans laquelle vous êtes né(e)	
Pays dans lequel vous êtes né(e)	
Nationalité	
Adresse e-mail Cette adresse e-mail doit être la vôtre	
Numéro de téléphone portable Nécessaire pour l'envoi du sms pour la remise de titre le cas échéant	
Domicile en France du demandeur Ce formulaire est réservé aux personnes sollicitant un premier titre de séjour résidant dans les communes de Bo Billancourt / Chaville / Issy-les-Moulineaux / Marnes-la-Coquette / Meudon / Sèvres / Ville d'Avray / Vanves.	oulogne-
ENTREE EN FRANCE	
Date d'entrée en France Date à laquelle vous êtes entré(e) en France	
Type d'entrée en France Vous devez indiquer ici avec quel visa vous êtes entré(e) en France	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Visa court séjour	
☐ Visa long séjour	
☐ Autre visa	
Dispensé de visa	

Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) - Sous-préfecture de Boulogne

DOCUMENT PRINCIPAUX

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Passeport en cours de validité
Passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) A défaut attestation de demande de passeport
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie de votre acte de naissance
Acte de naissance de moins de 6 mois
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Titre de séjour
Si vous en possédez un
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile de moins de 6 mois
Facture électricité, gaz ou téléphone, quittance de loyer si locataire ou taxe d'habitation, bail de moins de six mois Si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois En cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour et justificatif de son domicile
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie de votre PACS
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de non dissolution du PACS de moins de 3 mois
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de nationalité française du partenaire français
Carte nationale d'identité valide ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois
COMMUNAUTE DE VIE
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de communauté de vie
Déclaration sur l'honneur du couple attestant qu'il vit ensemble.
Tous documents permettant d'établir la communauté de vie sur les 12 derniers mois Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°1
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) - Sous-préfecture de Boulogne

Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc...

Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.

Piè	ece justificative à	joindre en	compléme	nt du dossier
	Justificatif de co	ommunauté	de vie pou	ır le mois n°3

Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc...

Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Justificatif de communauté de vie pour le mois n°4

Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc...

Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Justificatif de communauté de vie pour le mois n°5

Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc...

Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°6

Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc...

Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°7

Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc...

Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°8

Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc...

Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°9

Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc...

Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.

Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) - Sous-préfecture de Boulogne
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°10
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°11
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°12
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important: Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°1
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°2
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°3
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°4
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°5

Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) - Sous-préfecture de Boulogn Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°6
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°7
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°8
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°9
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier [] Justificatif de communauté de vie pour le mois n°10
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°11
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°12
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.

Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) - Sous-préfecture de Boulogn
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°1
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°2
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°3
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°4
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°5
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°6
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°7
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°8
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec

Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) - Sous-préfecture de Boulogne l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°9
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°10
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°11
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de communauté de vie pour le mois n°12
Facture électricité, relevé de compte bancaire, bulletins de salaire, attestation CAF, attestation de sécurité sociale (avec l'adresse), quittance de loyer (bailleur social), avis d'impôt, taxe d'habitation etc Important : Les justificatifs doivent être au nombre de 1 par mois si les 2 noms sont mentionnés sur le document ou 2 par mois à chacun des noms adressés à la même adresse.
AUTRES DOCUMENTS
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Preuves de ressources sur les 3 derniers mois
Toutes preuves de ressources sur les 3 derniers mois
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Preuves de ressources sur les 3 derniers mois
Mois n°2
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Preuves de ressources sur les 3 derniers mois
Mois n°3
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation sur l'honneur de non polygamie
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif d'insertion dans la société française

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copies intégrales des actes de naissance de vos enfants Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autre document Tout autre document que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration. J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations transmises et j'ai conscience que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités. Cochez la mention applicable

Tout document prouvant votre insertion dans la société française.

Oui

Non

Première demande de titre de séjour - PACS avec un(e) français(e) - Sous-préfecture de Boulogne